

Déclaration SNU, CGT, FO, SNAP, CFDT, CFE CGC à la CRAT du 17122021

En cette fin d'année, l'ensemble des organisations syndicales lors du CSEC du 09122021, ont alerté la direction sur la souffrance au travail de l'ensemble des personnels.

Notre commission de ce jour ne peut que s'associer au niveau syndical au constat effectué. Nous renforçons à travers les différentes situations rencontrés par les collègues dont les dossiers sont examinés, par notre commission, ce sentiment de souffrance dans la prise en compte de leur situation de victime d'un accident de travail ou de maladies professionnelles :

- Ces constats démarrent très souvent dans les minutes qui suivent parfois l'AT et la prise en considération de l'état de victimes qu'ils sont. Problème du débrief, problème de l'arrêt du poste, problème de retrait quelques temps de la fonction, incidences parfois de sur accident ainsi générés.
- Des constats de suivi administratifs avec des circuits spécifiques aux agents publics qui sont de plus en plus méconnus. (documents particuliers non transmis ou égarés).
- Des situations où les collègues recrutés en qualité de travailleur handicapés n'ont pas de suivi dans l'emploi et encore moins quand difficultés de santé survenant après accident ou maladies professionnelles.
- Des interrogations sur les relais de prévoyance après des décisions prises par la commission (surtout en cette période de changement de contrats).
- Des moyens à mettre en œuvre pour permettre au service AT/ maladies professionnelles de faire le lien dans l'intérêt des collègues avec les régions et les services RH et ou sous-traitant sociaux.

L'année 2022 positifs en événements espérons-le, permettra et nous le souhaitons au personnel dans son ensemble, de retrouver une véritable politique de relations humaines dans l'institution.